



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 042/CENI/2024

Faisant suite à l'arrêt REA.421 du Conseil d'Etat du 24 mai 2024 ordonnant l'organisation d'un nouveau scrutin à l'élection des Gouverneur et Vice-gouverneur de la province du Kongo Central dans les soixante jours, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) rend public le chronogramme opérationnel ci-après :

N°	Période		Durée/ jours	Activités
	Date de début	Date de la fin		
1	03 juin 2024	05 juin 2024	3	Campagne électorale pour l'élection des Gouverneur et Vice-gouverneur de la province du Kongo Central.
2	Le 07 juin 2024		1	<ul style="list-style-type: none">- Organisation des scrutins des Gouverneur et Vice-gouverneur de la province du Kongo Central ;- Annonce des résultats provisoires par la CENI.

La CENI invite les députés provinciaux, les candidats Gouverneur et Vice-gouverneur ainsi que les différentes parties prenantes au processus électoral de la province du Kongo Central à se préparer pour une compétition électorale apaisée, transparente, juste et crédible.

Fait à Kinshasa, le 29 MAI 2024


Sylvie BIREMBANG BALUME
Questeur Adjoint
